

AR Prefecture
 005-240500082-20220322-202203226-DE
 Recu le 23/03/2022
 Publie le 23/03/2022

DELIBERATION DU CONSEIL SYNDICAL
 S I V M SERRE CHEVALIER

Département
 des Hautes Alpes
 Arrondissement de
 BRIANCON

L'an Deux Mille Vingt-deux, le 22 mars
 Sous la Présidence de Monsieur Jean-Marie REY
 Le Conseil Syndical, convoqué le 15/03/2022
 s'est réuni en Mairie de SAINT CHAFFREY
 Etaient présents :

Pour SAINT CHAFFREY :
 Madame Corinne CHANFRAY, Vice-Présidente, votante
 Monsieur Nicolas GALLIANO, titulaire, votant
 Madame Martine ALYRE, suppléante, votante
 Monsieur Philippe MAURIN, suppléant, votant

Pour LA SALLE LES ALPES :
 Monsieur Emeric SALLE, Vise-Président, votant
 Monsieur Jean-Michel DELABANO, titulaire, votant
 Monsieur Gilles PERLI, suppléant, votant

Pour LE MONETIER LES BAINS :
 Monsieur Jean-Marie REY, Président
 Monsieur Jean-Michel BRUNET, titulaire votant
 Madame Gabrielle GUBERT, suppléante, votante

Monsieur Jean-Michel BRUNET est Secrétaire de séance

OBJET : BP 2022

Monsieur le Président expose à l'Assemblée Syndicale les propositions du Budget Primitif 2022, chapitre par chapitre, dans les sections de fonctionnement et d'investissement.

Le Budget Primitif 2022 s'équilibre comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :
 Dépenses : 4 059 302,31 €
 Recettes : 4 059 302,31 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :
 Dépenses : 822 350,44 €
 Recettes : 822 350,44 €

L'assemblée syndicale, à l'unanimité, vote le budget primitif 2022 tel que présenté ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

Jean-Marie REY
 Président du SIVM

